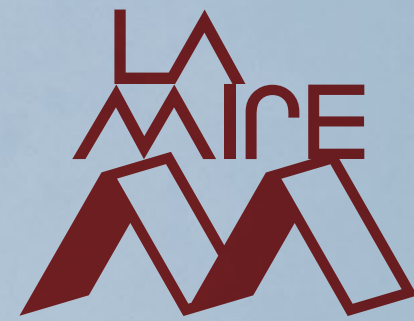


LA MIRE  
présente

ROOF  
ABOVE  
YOUR HEAD

international art residency

programme de résidences d'artistes plasticien(ne)s  
de la région Centre-Val de Loire à Berlin



La mire est une association qui regroupe des artistes plasticien(ne)s vivant en région CentreVal de Loire. Soucieuse de faciliter la mobilité des artistes plasticien(ne)s, la mire a mis en place un programme de résidences de recherche et de création à Berlin intitulé *A Roof above your Head*.

La mire collabore depuis 2012 avec le lieu de résidence GlogauAIR, au 16 de la Glogauerstrasse dans le quartier de Kreuzberg. C'est un espace partagé, lui-même conçu comme un programme multi-disciplinaire de résidences d'artistes, fondé en 2006 par l'artiste espagnol Chema Alvargonzález.

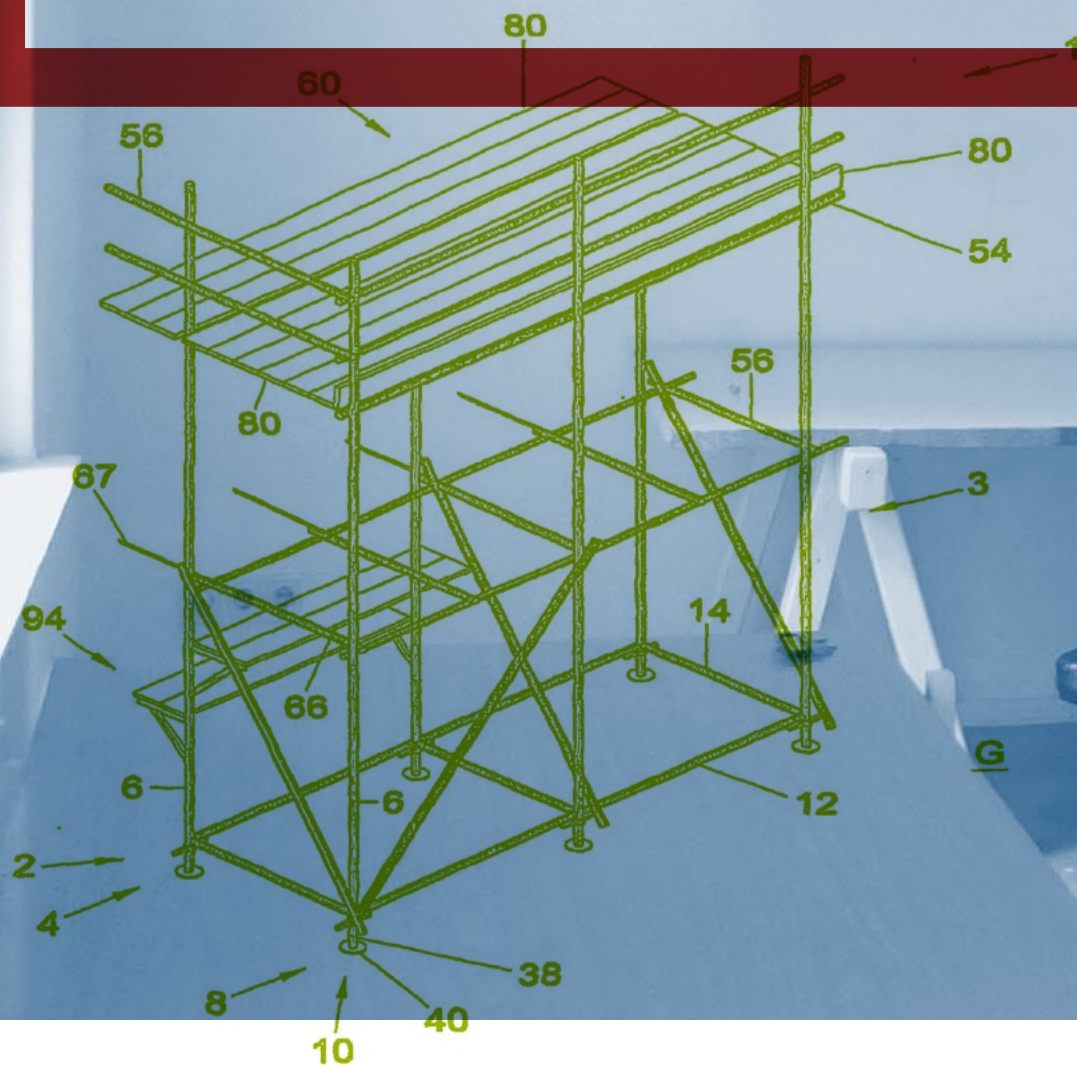


L'objectif principal de la résidence est d'offrir à un(e) artiste un espace et un temps de travail favorables à la réflexion et à l'étude lui permettant de créer dans un environnement interdisciplinaire et international.

Chaque année un appel à candidature est ouvert aux artistes plasticien(ne)s installé(e)s en région Centre-Val de Loire pour un séjour de 3 mois non fractionné, entre juillet et septembre.

GlogauAIR accueille simultanément dix artistes plasticien(ne)s venant de partout dans le monde. Sa notoriété est internationale : des collaborations sont régulièrement mises en œuvre avec des écoles d'art telles que le College of Arts and Sciences de Washington, l'organisation chinoise SAYA, des centres d'arts internationaux ou des institutions culturelles telles que La ESCOCESA, à Barcelone.

Outre les trois mois de résidence sur place, l'invitation inclut une exposition de l'artiste à GlogauAIR, une conférence de présentation du travail en fin de résidence pendant les journées d'ouverture des ateliers, ainsi qu'une exposition « retour » des recherches menées dans le cadre de la résidence dans l'un des lieux partenaires en région Centre-Val de Loire.



DATE LIMITE DE  
DÉPÔT DES DOSSIERS  
**23**  
**NOVEMBRE**  
**2018**  
(INCLUS)

## DISCIPLINES CONCERNÉES

Image fixe et en mouvement, analogique et/ou numérique, son, peinture, sculpture, arts graphiques, installation  
(Possibilité d'intervenir dans le jardin du lieu de résidence GlogauAIR).

## CONDITIONS DE CANDIDATURE

Le (la) candidat(e) doit vivre et travailler ou avoir étudié en région Centre-Val de Loire.  
Pas de condition d'âge.

Le (la) candidat(e) doit être inscrit(e) à un régime fiscal de son statut professionnel.  
Il (elle) doit avoir terminé ses études.

Le (la) candidat(e) s'engage à être présent(e) sur le lieu de résidence pendant toute la durée de la résidence,  
de juillet à septembre 2019.

En aucun cas, le séjour ne peut être fractionné. Cependant, pour des raisons familiales ou professionnelles,  
l'artiste peut s'absenter à raison d'un quart du temps de résidence pendant ces 3 mois.  
Présence obligatoire lors des ouvertures d'ateliers sur un week-end et les événements pré-envisagés avec l'artiste.

## COMPOSITION DU DOSSIER

Deux pdf format A4 (version française / version anglaise) à envoyer par courriel à destination de la mire, regroupant :

**un portfolio des œuvres déjà réalisées (20 pages max),**

**une biographie,**

**une note d'intention précisant les axes artistiques du travail (3 pages max),**

**une note d'intention sur le projet de résidence (1 page).**

+ (hors dossier) un justificatif de domicile récent en région Centre Val-de-Loire.

## CONDITIONS FINANCIÈRES

2400 € d'honoraires pour les 3 mois de résidence.

Un budget de production de 1500 € sur présentation de factures.

Un aller-retour est remboursé dans la limite de 200 €.

La mise à disposition d'un hébergement/atelier à GlogauAIR.

Des droits de présentation à hauteur de 500 € forfaitaire et la prise en charge de l'impression d'une édition en cas d'exposition de fin de résidence.

La communication dans le livret-programme des Open Studios de GlogauAIR et sur les réseaux d'art et professionnels. La prise en charge de l'assurance et du transport des œuvres réalisées en résidence clou à clou, par un transporteur.

## CONDITIONS D'ACCUEIL

Hébergement/Atelier à GlogauAIR, 16 Glogauerstrasse à Berlin. L'artiste dort dans son espace de travail de 23 m<sup>2</sup> environ.

Dix studios sont répartis sur 2 étages. Chaque étage a une cuisine commune, une douche, un WC et le WiFi.

Les cuisines sont entièrement équipées et les studios ont un canapé-lit double avec draps, table, chaises, lampe de bureau / lampe de lit, armoire et étagère. Peuvent être fournis des meubles supplémentaires si disponibles ou, si vous avez des visiteurs, un matelas supplémentaire et la literie. Il y a aussi un charmant jardin et une arrière-cour à usage commun.

L'hébergement n'est pas adapté pour accueillir les enfants.

Possibilité hébergement couple (prévoir 100 € par mois à la charge de l'artiste).

## CONDITIONS MATÉRIELLES

GlogauAIR permet l'accès à tous les équipements et les outils disponibles pendant une semaine, et au-delà si aucun autre artiste n'en fait la demande.

PETITS ÉQUIPEMENTS DISPONIBLES DANS LE LIEU DE RÉSIDENCE :

4 projecteurs vidéo, 6 téléviseurs CRT, 4 écrans TFT, 6 lecteurs DVD, 2 lecteurs média, mixeur et haut-parleurs ; boîte à outils complète, perceuse à main et verticale, scie sauteuse, meuleuse, ponçeuse, peinture murale blanche, etc. ; Projecteurs (halogène et halogénures métalliques), tubes fluorescents, lampes spot, etc.

ACCÈS AUX ATELIERS DE PRODUCTION DU BBK (BERUFSVERBAND BILDENDER KÜNSTLER INNEN BERLIN) :

ateliers de lithographie, menuiserie, métal, céramique (fours électriques 1 200 °C, 1 250 °C, 1 300 °C), post-production vidéo,

post-production photographique (scanner Immacon, imprimante Epson Stylus, laboratoire N&B),

accessibles pour tous artistes plasticien(ne)s sur réservation. Prix de location à consulter sur le site internet du BBK.

## CONTRAT DE RÉSIDENCE

Le contrat de résidence d'artistes est conclu entre l'association la mire et l'artiste sélectionné.

Par ce contrat, la mire met à la disposition de l'artiste des moyens matériels et humains pour la réalisation de son projet.

Le contrat stipule les obligations de l'artiste, les moyens matériels et financiers proposés, les conditions de divulgation du travail, précise la durée de la résidence, ses subventions, la responsabilité de l'artiste. Cette convention de résidence inclut un règlement intérieur applicable au sein de la structure d'accueil GlogauAIR.

GORLITZER  
PARITZER



KANAL



N'hésitez pas à consulter  
le site internet de l'association la mire

**LAMIRE.ORG**  
et du lieu de résidence GlogauAIR  
**GLOGAUAIR.NET**

pour toutes demandes d'information, contactez  
Valérie Leray, directrice artistique de la mire

**CONTACT@LAMIRE.ORG**

GRAPHIC DESIGN : OLIVIER MORVAN : [WWW.AGENTLIQUIDE.COM](http://WWW.AGENTLIQUIDE.COM)

